

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Direction des Affaires Juridiques
et du Contentieux

Service des Affaires Juridiques

Affaire suivie par : **Affaires Juridiques**
Courriel : cd24.affaires.juridiques@dordogne.fr

LR/AR

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

à

SOS Dordogne
37 rue de Puyguiller
24190 ST GERMAIN DU SALEMBRE

Objet : Votre publication du 22 février 2024
Nos Réf. : SAJ/MA/ALR/2024/N° 414867

Monsieur le Président,

Par publication en date du 22 février 2024 sur la page « Facebook » de votre Association « SOS FORET Dordogne », vous avez tenu à faire partager à vos lecteurs vos réactions les plus vives à la suite de la parution d'un article, dans la dernière édition du Magazine institutionnel « Vivre en Périgord » (n°76), dressant le portrait de l'agent technique en charge du suivi du Plan départemental Forêt-Bois au sein de la Collectivité.

Je tiens à vous signifier que le contenu fallacieux de cette publication m'a également fortement interpellé. Je ne saurais, en effet, tolérer l'intention manifestement malveillante qui en émane et qui consiste à jeter le discrédit sur un agent.

Je conçois parfaitement qu'une politique volontariste soutenant la multifonctionnalité de la forêt, au cœur d'enjeux majeurs de notre société, puisse susciter la controverse et je vous prie de croire que j'accorde la plus grande importance à toute opinion.

En revanche, je ne saurais accepter l'instrumentalisation médiatique qui consiste à user d'attaques personnelles envers mes agents pour désavouer le choix d'une politique départementale.

Vos propos laissent ainsi croire à un manque de neutralité de la part de ce professionnel dans la conduite de sa mission. De tels agissements sont inacceptables. Je tiens à vous assurer que M. Desgraupes accomplit ses fonctions dans le respect des obligations déontologiques qui lui incombent et qu'en aucun cas il n'a manqué à son devoir de probité et d'impartialité.

Aussi, je tenais à vous faire part de ma réprobation la plus vive à l'égard de votre publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation

Président
PÉRIGUEUX (24000) FR
Le 22 février 2024 à 15:54:41
Département de la Dordogne
Directeur Général des Services
départementaux
Samuel FOURNIER

